

LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE ET LES PRIÈRES EUCHARISTIQUES

Session CFC Val d'Igny
21-25 novembre 2016

À l'initiative de la CFC s'est déroulée au Val d'Igny, du 21 au 25 novembre 2016, une session extrêmement intéressante sur « La Prière Eucharistique et les prières eucharistiques ». Une dizaine de frères et sœurs avaient répondu à l'invitation de se joindre aux membres de la CFC pour ces journées très riches et fraternelles. Voici les intervenants :

Patrick Prétot, « Du canon romain aux prières eucharistiques. La prière eucharistique dans la réforme liturgique du Concile. »

Olivier Quenardel, « La prière eucharistique et l'art de célébrer : qu'apporte le chant à la prière eucharistique ? »

Louis-Marie Chauvet, « La prière eucharistique comme acte de parole et de gestes. » Et une seconde intervention : « Pourquoi le besoin de création de 'prières eucharistiques sauvages' dans l'après Concile ? »

Cesare Giraudo, « Dynamique de la Prière Eucharistique au sein de la célébration. Structure de la P.E. : de la destruction (conceptuelle) à la redécouverte d'une structure (réelle). L'exemple de l'anaphore d'Addaï et Mari. »

Jacques Perrier, « Prière eucharistique et foi de l'Église. Le regard d'un pasteur. »

Vous trouverez dans ce numéro de *Liturgie* les conférences de Patrick Prétot et d'Olivier Quenardel. Quelques mots seulement de présentation. Patrick Prétot nous a sensibilisés au difficile chemin qui va du canon romain aux P.E. lors de la réforme du Concile Vatican II. C'est la dynamique de la réforme conciliaire elle-même qui a conduit à aller au-delà de ce que le Concile avait explicitement demandé, dans la fidélité à la Tradition de l'Église. L'étude de l'histoire de cette réforme est très éclairante et nous la montre très éloignée des « simplifications simplistes » qui lui sont reprochées dans un sens ou dans l'autre, simplifications qui trop souvent nous ferment aux richesses mises en œuvre dans ce domaine. Dom Olivier Quenardel s'est attaché pour sa part à mettre en valeur l'art de célébrer et l'importance du chant de la P.E. au service du projet de l'enchantement du monde uni au chant des anges et des saints à la louange et à la gloire de Dieu.

La conférence de Louis-Marie Chauvet, « la Prière Eucharistique comme acte de parole en discours et en gestes », montre l'enracinement anthropologique de cet acte de parole et comment il nous introduit à la compréhension de la Parole de Dieu en acte. La P.E. est d'abord anamnèse, acte de mémoire qui actualise le passé et fait bouger le présent en vue d'un avenir, lequel a une retombée éthique : la communion fraternelle. Le Rite, le Sacrement est l'interface du passage constamment à faire de l'Écriture à la vie de tous les jours comme sacrifice spirituel. Proclamer la P.E. c'est poser un acte symbolique, dont l'efficacité n'est pas moindre que l'efficacité technique, elle est autre. La P.E. instaure une communication salutaire avec Dieu, avec la Parole de Dieu comme Parole d'amour sauveur. À y bien regarder, la P.E. est un véritable condensé de la Parole de Dieu. Comme toute la liturgie, les P.E. sont pratiquement une centonisation de citations bibliques. La Bible les imprègne tellement qu'on ne le remarque pas. On peut dire que la P.E. joue de la Bible comme un musicien joue de la flûte et est ainsi véritablement Parole de Dieu en acte. Dans de nombreuses publications,

le père Chauvet avait développé et argumenté ces thèmes dont il a offert dans sa conférence une très belle synthèse¹. À Ermeton en 2014, il avait parlé de l'importance de cette question : « Bible et liturgie en interaction », où il abordait quelques-uns des points traités lors de la session CFC de 2015. Nous sommes donc heureux de pouvoir en publier le texte dans ce numéro de *Liturgie*. Dans une seconde conférence, Louis-Marie Chauvet a présenté quelques essais de réponses à la question : « Pourquoi a-t-on éprouvé le besoin de création de prières eucharistiques sauvages ? » et surtout les leçons à tirer de cette expérience. Le succès de ces improvisations procédait d'une réelle intention pastorale : répondre à la demande de Vatican II de « promouvoir la participation active » (SC 30) et tourner ainsi le dos à une longue époque où le peuple chrétien ne participait pas à la liturgie : il priait certes durant les célébrations, mais le plus souvent les chrétiens n'avaient pas la possibilité d'être réellement présents à la liturgie elle-même. Certaines de ces créations furent bonnes et fécondes, d'autres moyennes voire franchement contestables. On n'avait pas mesuré à ce moment les ambiguïtés de ce type d'improvisation. Trop souvent, elles reflétaient davantage la posture théologique du prêtre célébrant que celle de l'Église. La méconnaissance des lois de la ritualité et de la nécessité d'une structure relativement stable ne permettait pas aux participants de se repérer.

Le thème de la conférence de père Cesare Girauda, sj, professeur à l'Institut pontifical oriental, pourrait décourager par son apparente abstraction : « Dynamique de la prière eucharistique au sein de la célébration. Structure de la P.E. : de la destruction (conceptuelle) à la redécouverte d'une structure (réelle). » Mais son approche très pédagogique et

1. Signalons seulement deux articles : « La dimension biblique des textes liturgiques », (*Maison-Dieu* 189, p.131-148) et « L'archi-oralité des textes liturgiques. L'exemple de la prière eucharistique », (*Maison-Dieu* 226, p. 123-138).

illustrée² nous a vite montré qu'il en allait au contraire d'un enjeu essentiel. La structure de la P.E. est née et s'est développée au long du premier millénaire, profondément nourrie des différentes strates des traditions religieuses anciennes, des racines bibliques et juives, dans un contexte englobant : la liturgie étant toujours enseignée dans son contexte vital de la pratique de la prière et de la vie chrétienne. Les théologiens étaient des pasteurs qui enseignaient leur peuple, à l'église, dans le cadre des célébrations liturgiques. Le canon formait un tout organique. Ambroise et les autres Pères lisent l'efficacité absolue des paroles de la consécration à partir de l'efficacité absolue de la double épiclese. Malheureusement, avec Pierre Lombard et la théologie systématique du 12^e siècle, s'affirme la suffisance absolue et exclusive des paroles de la consécration. Tout le reste n'est plus qu'un encadrement à ces paroles et a perdu ce qui faisait de cet ensemble un tout organique. D'où des déplacements malheureux et de plus en plus l'impression d'un tout artificiel, un « archipel de prières » dont la logique échappe. Il a fallu les recherches du 20^e siècle pour retrouver progressivement l'enracinement très ancien du canon romain et en même temps sa cohérence. Palier par palier, depuis les études de Louis Bouyer sur l'Eucharistie et l'eucologie juive, en passant par la recherche des formes dépendantes de la typologie de l'alliance vétérotestamentaire avec Paul Beauchamp, sans oublier les découvertes concernant la liturgie de l'Ancien Testament, mais aussi des autres religions préchrétiennes. Peu à peu se mettent ainsi en place les données concernant la genèse et la structure de l'anaphore. On pourra alors envisager la délicate question : qui est premier, le récit d'institution ou l'anaphore ? Et découvrir comment l'ancienne anaphore chaldéenne des apôtres Addaï et Mari, qui ne comporte pas de récit de l'institution comme tel, a cependant pu être

2. Voir son site : http://eucharistique/_pdf/SIMPOSI/Igny-1-Structure-Diapos.pdf.

acceptée comme valide par l'Église. Tout ceci ne donne qu'une idée extrêmement simpliste de la richesse de l'exposé du père Giraud. Nous ne pouvons qu'encourager à jeter un coup d'œil sur la page de son site signalée plus haut pour en découvrir un peu plus³.

La dernière intervention de cette session nous offrait le regard d'un pasteur, celui de Mgr Jacques Perrier, ancien évêque de Tarbes et Lourdes : « Prière eucharistique et confession de foi de l'Église. » Les prières eucharistiques disent toutes quelque chose du mystère de l'Église. La confession de foi de l'Église ne consiste pas seulement en des articles de foi : la structure elle-même de l'Église fait partie de cette confession. Dans l'acte même de célébrer, l'Église dit quelque chose d'elle-même et de ses deux visages, apostolique et communautaire. Chaque eucharistie est à la fois présidée par un ministre consacré par un sacrement et célébrée par l'assemblée. L'eucharistie nous inscrit dans une véritable continuité avec nos ancêtres dans la foi (cf. le *Sanctus* qui nous place au cœur de la foi juive et de la sainteté de Dieu, l'enracinement dans les bénédictions juives, inséparablement action de grâce et intercession, etc.). La prière est toujours tournée vers le Père, même le récit de l'institution : « ... Il prit le pain, en *te* rendant grâce il le bénit... » Ce *te* n'est pas dans le texte paulinien sous-jacent, mais l'Église exprime là que toute la prière est adressée au Père, le Christ étant au centre. On présente au Père le sacrifice de son Fils : « Il s'est donné lui-même entre nos mains pour être maintenant notre offrande et nous attirer vers toi » (2^e P.E. pour les enfants). Il est important de ne perdre les richesses d'aucune des prières eucharistiques et il est dommage que l'on profite trop peu de cette diversité.

Marcelle Bodson, oco
Brialmont

3. Cf. son important traité paru en 2014 aux éditions du Cerf : *In unum Corpus. Traité mystagogique sur l'Eucharistie* (Théologies), 672 p.